



Plus d'accord...

COMPTE-RENDU N° 8

Alors que les résultats du groupe AKKA Technologies atteignent des niveaux record, on nous dépouille de nos avantages sociaux.

C'est inadmissible quand on sait que les actionnaires s'en mettent plein les poches.

Notre société AKKA Ingénierie Documentaire est **largement bénéficiaire** (775.827 € en 2010), elle a contribué aux excellents résultats du groupe.

Mais hélas la direction oublie que les salariés y sont pour quelque chose, elle reste sourde à leurs attentes pourtant légitimes. Il est vrai que plus on nous serre la ceinture, plus le gâteau est gros pour les actionnaires.

Cette année ils vont se partager **7.582.513,40 €** de dividendes. La presse boursière ne tarit pas d'éloges sur les performances économiques du groupe AKKA. Et le magazine Challenges nous apprend que la fortune des RICCI a fait un bond de **+ 27 %** en 2010.

Pendant ce temps les salariés devraient se contenter du moins disant social : plus d'accord d'entreprise, plus de grille des salaires, plus d'augmentations générales et promotionnelles...

Sommes-nous condamnés à subir ?

Vu ce qu'on endure depuis quelques mois, il est temps de dénoncer un partage des richesses aussi injuste. D'autant plus que les salariés d'AKKA ID sont les plus mal payés du groupe.

Demain nous remettons à la DRH une demande d'ouverture de négociation :

- **Pour le maintien d'une grille des salaires par métier/spécialité !**
- **Pour des augmentations promotionnelles quand on évolue en compétence !**
- **Pour le maintien du pouvoir d'achat grâce à des augmentations générales !**

Nous vous tiendrons immédiatement informés de la réponse.

Pour qu'elle ait une chance d'aboutir, **il est nécessaire que notre demande soit appuyée.**

Nous vous invitons par conséquent à cesser le travail symboliquement demain après-midi (de 13h45 à 14h30) pendant que nous remettons le courrier à la direction.

Elle finira bien par reprendre le dialogue si vous êtes nombreux à débrayer. Par contre si elle ne veut rien savoir, nous envisagerons d'autres formes d'action pour nous faire entendre. Le mépris a assez duré !

En ce qui concerne le **temps de travail**, les élus du CHSCT ont du pain sur la planche. Ils analysent toutes les requêtes et défendront au mieux vos intérêts. Car au-delà des salaires, c'est aussi nos conditions de travail qui sont mises à mal en ce moment. Le sort que la direction réserve aux temps partiels par exemple est absolument scandaleux.

Enfin vous avez bien compris que la direction générale a botté en touche face à la revendication d'un **intéressement** pour 2011. Sachez que vos représentants n'en resteront pas là. Nous vous tiendrons informés après les vacances, la rentrée sociale sera « chargée » au sein du groupe AKKA Technologies...

Dernière minute :

Informée du mécontentement grandissant du personnel, et de l'imminence de mouvements de contestation à l'échelle du groupe, la direction générale a diffusé un « flash info » hier après-midi.

Quelques précisions s'imposent :

1° *La direction dit qu'il est **trop tard pour un intéressement 2011**, car il faudrait signer l'accord avant la 30 juin...*

Comme indiqué, elle a organisé en effet une première réunion de négociation le 14 janvier. Et elle annonce aujourd'hui que la date d'une seconde réunion sera fixée le 5 juillet. A ce rythme, difficile en effet d'aboutir avant le 30 juin !

2° *La direction explique ensuite qu'elle sera contrainte par la loi d'ouvrir une négociation relative à la « prime de partage de la valeur ajoutée » (**la fameuse prime Sarkozy**)...*

Le problème est que son montant sera négocié, la loi n'impose aucun versement minimum. Pourtant qualifiée de "mesure de justice sociale" par le Gouvernement, cette prime pourrait donc être égale à 0 € si on nous refait le coup de l'intéressement.

3° *Enfin la direction rappelle que les **mesures salariales** déjà actées pour 2011 représentent 3,2% d'augmentation des salaires... De quoi s'agit-il ?*

- *des augmentations collectives :*

Au risque de remuer le couteau dans la plaie, il faut rappeler que nous avons été exclus des 2,2% d'augmentation accordés au 01/04/2011 pour les salaires ≤ 2.500 € (soit les trois quarts de l'effectif AKKA ID). Le compte n'y est pas : pour un salarié qui gagne 2.000 € par mois, il manquera 206 € sur l'année. C'est énorme !

- *des augmentations individuelles :*

Oui, mais pas pour AKKA ID. Nous n'aurons pas d'AI en 2011, pas plus qu'en 2010.

- *des primes exceptionnelles :*

Chez AKKA ID, 43 collègues sur 280 ont eu la chance de percevoir une prime au mérite. Soit à peine 15% du personnel. Ne sommes-nous que 15% à être méritants ?

- *un bon d'achat de 74 € :*

Drôle de mesure salariale, on dirait plutôt une œuvre sociale du CE. L'an prochain on nous offrira peut-être une place de concert en guise d'augmentation ?

- *un abondement de 300% pour l'achat d'actions AKKA :*

Pour ça il faut dépenser 100 € qui resteront bloqués pendant 5 ans. Lorsqu'on est mal payé, cette notion de salaire différé n'est pas vraiment alléchante. Les statistiques montrent que nous investissons très peu dans le Plan d'Epargne AKKA. C'est sûrement plus facile avec un salaire d'ingénieur...

En synthèse, l'expert du CE a calculé que les salaires du personnel AKKA ID n'ont augmenté **que de 1,2% l'année dernière** (en moyenne). On est loin des 3,2% annoncés au niveau du groupe.

Les délégués

Débrayons massivement demain après-midi !